

N/REF : 11/02/2025 15H37 C:026001 I:33974
V/REF : OSMIL80662771
V/Email reçu le Mardi 11/02/2025 a 15H37

SDC '22 Rue Pacalaire'
C/O FONCIA AGDA
Malherbe Immo
55 AVENUE GEORGES DE MANTEYER
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : 22 RUE PACALAIRE
22 RUE PACALAIRE
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 14 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 22 RUE DE PACALAIRE - SEYSSINET PARISSET
CONTACT : THIBAUT 06 71 98 44 56

MOTIF : INTERVENIR POUR DES REGARDS BOUCHES DANS LES GARAGES

Donneur d'ordre : Mme O BELLOSGUARDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 11/02/2025 A 15H45
LORS DE LA DEMANDE A 14H LES REGARDS ETAIENT PLEIN
LES REGARDS SONT VIDES A L'ARRIVEE DU TECHNICIEN A 15H45

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 16H36 Mme O BELLOSGUARDO

AB LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 10H56 M. A. VALFORT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	54,62	54,62

TOTAL H.T.	54,62
T.V.A. a 10,00%	5,46
TOTAL T.T.C.En EURO	60,08

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN